

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2011-07 du 31 mai 2011 portant nomination à l'Établissement français du sang**

NOR : ETSK1130478S

Le président de l'Établissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Christine Becel est nommée secrétaire générale de l'Établissement de transfusion sanguine Bretagne à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 31 mai 2011.

*Le président*  
*de l'Établissement français du sang,*  
PR G. TOBELEM